

S'impliquer dans toutes les facettes de la vie universitaire

Pour faire suite à notre dossier sur les chargés de cours de l'UQAM, nous donnons la parole à Langis Madgin, chargé de cours au Département d'organisation et ressources humaines, qui nous parle ici de son cheminement professionnel et de ses conditions de travail. Dans les prochaines éditions du journal, nous publierons deux autres témoignages de chargés de cours, ceux de Charles Rajotte du Département de sociologie et de Yves Rouleau de l'École de design.

Claude Gauvreau

Dossier Lui même reconnaît qu'il est un cas plutôt particulier. Langis Madgin, chargé de cours au Département d'organisation et ressources humaines, travaille en moyenne 65 à 70 heures par semaine. Membre de la Commission des études, il effectue aussi des recherches à titre de consultant, donne des cours à l'UQAM ainsi qu'à l'Université de Montréal et amorce cet automne un doctorat en éducation.

Après un baccalauréat et une maîtrise en science politique à l'Université Laval, Langis Madgin obtient un diplôme de MBA à l'UQAM. Devenu chargé de cours sur une base régulière en 1990, il se spécialise en gestion des ressources humaines dans le domaine de l'administration publique. «Ce qui me préoccupe, ce sont les aspects humains dans les organisations dans une perspective tant sociologique, qu'éducationnelle ou manageriale», dit-il. Avec un collègue du MBA, il fonde même une entreprise de consultation en gestion à la fin des années 80. Puis, au cours de la décennie suivante, il cesse ses activités de consultant pour se consacrer à l'enseignement et à la vie syndicale. À partir de 1996, son travail de chargé de cours constitue sa principale source de revenus bien qu'il ait repris ses activités de recherche depuis 2001.

Langis Madgin aspire à devenir professeur régulier et aujourd'hui les perspectives s'avèrent plus encourageantes qu'il y a quelques années. «Dans les faits j'assume les tâches d'un professeur puisque j'enseigne, je fais de la recherche et je m'implique dans les services à la collectivité en siégeant à divers comités. Étant au début de la quarantaine, je sens que je suis au sommet de mes capacités», raconte-t-il.

Moins bonne qualité...?

L'argument selon lequel la qualité de l'enseignement universitaire souffrirait de la présence massive des chargés de cours s'exprime avec beaucoup moins de force aujourd'hui qu'il y a 15 ou 20

ans, affirme Langis Madgin. Mais il est clair, ajoute-t-il, que les conditions d'exercice de l'enseignement diffèrent selon que l'on est professeur ou chargé de cours. «C'est le cas, notamment, en ce qui concerne l'encadrement des étudiants. Dans mon département, 100 chargés de cours doivent se partager trois petits locaux pour les rencontres d'étudiants... dans les faits, personne ne vient. Autre exemple : un professeur est assuré d'avoir un nouvel ordinateur tous les cinq ans, mais pas un chargé de cours.»

La plupart des étudiants ne font pas de différence entre un professeur et un chargé de cours, souligne M. Madgin. «Parfois, ils nous disent que certains professeurs qui font de la recherche très pointue éprouvent des difficultés à vulgariser leurs connaissances. Règle générale, ils prennent pour acquis que les chargés de cours sont compétents.»

Représentation

Langis Madgin déplore le fait que l'intégration des chargés de cours dans certaines structures académiques soit laissée à l'initiative individuelle des directeurs de départements ou de programmes. «On sait que dans les assemblées départementales les chargés de cours ont un statut d'observateur, et qu'en vertu du Règlement no. 5 des études de premier cycle, il participent aux comités de programme sur invitation seulement», précise-t-il.

Ces comités, rappelons-le, sont le lieu où se discutent les objectifs, les modalités d'évaluation et de réforme des programmes, ainsi que les approches pédagogiques. Ils sont composés d'au moins trois et d'au plus huit professeurs, d'un nombre égal d'étudiants et de personnes extérieures à l'Université. Si le comité le juge pertinent, il peut inviter un chargé de cours aux réunions à titre d'observateur. «Évidemment, il ne s'agit pas de revendiquer que les chargés de cours y soient représentés dans une proportion équivalente aux tâches qu'ils accomplissent. Mais ce mode de fonc-



Photo : Michel Giroux

Langis Madgin, chargé de cours au Département d'Organisation et ressources humaines.

tionnement est tout de même étonnant quand on sait que dans certains programmes de premier cycle, comme à l'École des sciences de la gestion, les chargés de cours assument plus de 90 % des tâches d'enseignement», souligne M. Madgin.

Langis Madgin est également un des représentants des chargés de cours à la Commission des études (C.É.), la plus haute instance académique à l'UQAM. «C'est là que sont débattus des dossiers fort importants comme la création des chaires et instituts de recherche et que se mènent des réflexions de fond sur l'interdisciplinarité, la politique linguistique, les bilans et perspectives des facultés et autres sujets concernant l'éducation supérieure et la vie universitaire en général. C'est un lieu qui me fascine parce qu'il est éminemment politique. Il s'agit d'écouter des points de vue souvent différents et de trouver des so-

lutions pouvant les intégrer. L'approche y est consensuelle et le droit de vote ne s'exerce, dans les faits, que dans un petit nombre de cas. Il se dégage une vue d'ensemble de l'UQAM qui nous permet de mieux apprécier notre milieu de travail.»

Publish or Perish

M. Madgin estime que la qualité des relations entre professeurs et chargés de cours s'est beaucoup améliorée depuis la mise en œuvre de la politique institutionnelle d'intégration des chargés de cours. «Même si certains dossiers provoquent des tensions, comme la hausse de la moyenne cible de 34 à 41 dans les groupes-cours au premier cycle, il existe, de part et d'autre, une plus grande sensibilité à l'égard des difficultés que chaque groupe peut éprouver. Du côté des chargés de cours, on comprend mieux les exigences de la carrière profes-

rale. Le *publish or perish*, ce n'est pas toujours drôle, surtout pour les jeunes chercheurs qui ressentent l'obligation de performer rapidement.»

«Le taux de publication d'articles rédigés par des chargés de cours est inférieur à celui des professeurs et les communications scientifiques sont un domaine généralement réservé aux professeurs», précise-t-il. Toutefois, cet homme orchestre qui aime l'enseignement et ses étudiants aimerait pouvoir se consacrer davantage à la recherche. «J'en fais autant que je peux, parfois sans subvention et même bénévolement, qu'il s'agisse de rédiger un chapitre de livre ou de préparer une conférence. Et je ne suis pas le seul chargé de cours dans cette situation», conclut-il •